

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1342

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les douteuses vertus du secret bancaire

PAS QUESTION D'ASSOULIR le secret bancaire helvétique qui couvre l'évasion fiscale. La Suisse refuse de suivre l'OCDE qui recommande à ses pays membres de lutter contre la concurrence fiscale dommageable. Pour sa première apparition sur la scène internationale, le nouveau ministre suisse de l'économie a d'emblée apporté la «griffe Couchepin»: le réalisme cynique. D'autres pays trichent avec la concurrence internationale. La Suisse continuera donc de tricher. Elle tire un avantage compétitif du secret bancaire. Pourquoi laisser le champ libre aux Caraïbes et autres paradis fiscaux? Et puis, certains pays membres de l'OCDE trouvent des combines différentes pour attirer chez eux des capitaux. Si la Smart est construite en France, c'est à

cause des subventions massives de l'État et de la région lorraine.

Pascal Couchepin refuse d'habiller le refus helvétique du fatras d'argumentations moralisantes autour du secret bancaire comme la défense de la sphère privée. Ne nous plaignons pas de cette franchise. Mais son réalisme est biaisé. On ne saurait comparer une promotion économique ciblée, créatrice d'emplois dans une région dépressive comme dans le cas de la Smart, avec l'avantage occulte qu'offre le secret bancaire helvétique à tous les capitaux à la recherche d'un refuge fiscal.

On peut aussi se demander si l'intransigeance affichée par

*La lutte contre le
braconnage fiscal
s'impose pour
maîtriser les effets
de la mondialisation*

notre ministre de l'économie est la stratégie idéale pour un petit pays. L'intérêt de la Suisse est d'être le bon élève de la coopération internationale, de s'appuyer sur les règles du jeu reconnues par les grandes puissances. La lutte contre le braconnage fiscal s'impose pour maîtriser les effets dommageables de la mondialisation de l'économie et de la finance. L'assouplissement du secret bancaire est d'ailleurs un élément indispensable au bon fonctionnement de l'AMI, l'accord international sur les investissements, que Berne appelle de ses vœux. Il y a donc contradiction intellectuelle à prôner

l'AMI tout en refusant de toucher au secret bancaire.

Mais il faut enfin et surtout combattre l'image reçue selon laquelle le secret bancaire a fait la

prospérité de la Suisse en lui assurant un avantage concurrentiel. Certes, l'afflux des capitaux étrangers a favorisé la baisse des taux d'intérêt. Mais cet avantage pour les entreprises est annulé, à l'exportation, par le niveau du franc. Le secret bancaire protège la prospérité des Suisses qui entendent fuir le fisc. Il n'assure pas la richesse du pays. Les banques elles-mêmes affirment que leur succès dépend plus de l'excellence de leurs services que de la discrétion de leurs comptes. Adaptons-nous donc aux nouvelles données internationales. Tout en acceptant une généreuse amnistie fiscale pour effacer les erreurs du passé. AT